



**DOSSIER DE DEMANDE DE QUALIFICATION**  
**(Sélection basée sur les qualifications des consultants)**

**AMI/SQC/PP3-BCA-ADM-04**

**MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II (MCA-Bénin II)**  
**AGISSANT AU NOM DU GOUVERNEMENT DU BENIN**

**SERVICES DE CONSULTANTS**  
.....

**ASSURANCE VIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE MCA-BENIN II**  
.....

**Date : 31 Janvier 2017**

**DEMANDE DE QUALIFICATION DE CONSULTANTS POUR ASSURER LES SERVICES  
D'ASSURANCE VIE DE GROUPE AU PROFIT DU PERSONNEL DE MCA-BENIN II**

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du **BENIN** (« Gouvernement » ou « **[GdeBénin]**») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millennium Challenge Account d'environ **375 000 000** de dollars US (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au **BENIN**. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account Bénin II (**MCA-BENIN**) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualifications. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.

2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet de Production d'Electricité ; (iii) Projet de Distribution d'Electricité ; et Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de cinq années après l'entrée en vigueur. Pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord, il est mis à la disposition du Gouvernement et de MCA-Bénin II un fonds de mise en œuvre de Compact qui sera utilisé sur une période initiale de 8 à 10 mois.

3. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'entité MCA ne pourra se prévaloir du compact ni prétendre au produit du Financement MCC.

4. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les Consultants éligibles à déposer leurs dossiers d'expression d'intérêt pour l'accomplissement des services tels que décrits ci-après :

- Assurer la couverture en « Assurance Vie de groupe » au profit de l'ensemble du personnel de MCA-Benin II pour les prestations en :
  - assurance Prévoyance Décès ou Invalidité Absolue et Définitive Toutes Causes, étendue à l'Invalidité Permanente et Totale (IPT) et l'Invalidité Permanente et Partielle (IPP) des suites d'un accident ;
  - assurance d'indemnité de fin de carrière ;
  - assurance complémentaire retraite.
- Produire les rapports périodiques demandés

La durée des services est de l'ordre de soixante (60) mois.

5. Cette Demande de Qualifications fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés N°3 et son amendement N°1 publié sur dgMarket website, le 18 janvier 2017, sur UN Development Business On-line, le 20 janvier 2017, sur le site web de l’Entité MCA-Béni II [www.mcabenin2.bj](http://www.mcabenin2.bj) le 18 janvier 2017 ainsi que dans les quotidiens « la Nation » et « le Matinal », le 25 janvier 2017.

6. La demande de qualification est ouverte à toutes entités éligibles (“ compagnies d’assurance et autres firmes assimilées”) qui souhaitent y participer. Les consultants peuvent s’associer sous la forme d’une coentreprise ou d’un accord de sous-consultant en vue de compléter leurs domaines d’expertise respectifs aux fins d’améliorer leur capacité à mener à bien la mission.

7. Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les candidats peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

8. Le Consultant sera sélectionné par la méthode de Sélection basée sur les Qualifications des Consultants (SQC) telle que décrite par les directives de la passation des marchés de MCC disponibles sur le site web [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov).

9. La demande de qualification, les Termes de Référence, ainsi que l’ensemble des documents à remplir et à soumettre par les postulants, sont disponibles sur le site de MCA-Béni II à partir du mercredi 1<sup>er</sup> février 2017. (**Téléchargeable sur [www.mcabenin2.bj/publication/Dossiers d’Appel d’offres/Avis d’Appel d’offres](http://www.mcabenin2.bj/publication/Dossiers d’Appel d’offres/Avis d’Appel d’offres)**).

Les consultants potentiels peuvent également demander lesdits documents à MCA-Béni II à l’adresse ci-dessous. Ainsi l’ensemble des documents leur sera transmis.

10. Les Consultants intéressés à soumettre une information de qualification doivent enregistrer leurs intérêts en envoyant un e-mail à l’adresse :

[info-benin@charleskeandall.com](mailto:info-benin@charleskeandall.com) avec copie à [info@mcabenin2.bj](mailto:info@mcabenin2.bj) et en indiquant les détails de leur entreprise.

11. La sélection du consultant sera conduite suivant les critères d’évaluation ci-après :

- **Domaine principal d’activité du Consultant (10 points) :**
  - Spécialisation en assurance vie, entité régulièrement constituée (acte constitutif faisant foi).
  - Agréments d’exercices de l’activité
    - Agrément de la Conférence Interafricaine des Marchés d’Assurances (CIMA) ;
    - Agrément d’exercice de l’activité d’assurance vie sur le territoire béninois délivré par le Ministère en charge de l’Economie et des Finances ;

(N.B. **CRITERE ELIMINATOIRE** : l’absence de l’un quelconque des agréments d’exercice ci-dessus cités entraînera automatiquement le rejet du dossier).

- Nombre d'années d'exercice de l'activité : minimum de cinq (5) années d'exercice dans le domaine objet de la présente prestation. **(20 points)**
- Références de prestations similaires ou équivalentes - tel que fourniture de services d'assurance vie de groupe pour des organismes (gouvernement ou ONG) et/ou employeurs privés. Un minimum de cinq (05) références pertinentes en termes d'étendue de services au cours des 05 dernières années est requis. **(45 points)**
- Une note méthodologique décrivant le mode de calcul des capitaux et indemnités. De préférence, cette méthodologie devra être illustrée par des fonctions mathématiques. Les précisions nécessaires devront être apportées sur l'ensemble des paramètres desdites fonctions. **(25 points)**

Le Consultant qui obtient le meilleur score sera invité à soumettre une proposition technique et financière et à négocier le contrat. Au cas où les négociations ne seraient pas concluantes avec le consultant classé premier, MCA-Bénin II se réserve le droit de passer au consultant suivant

Le dossier de candidature doit être composé des formulaires joints en Annexe A à la présente Demande de Qualification, dûment complétés par le consultant. :

- Formulaire 1 : Lettre de soumission
- Formulaire 2 : Expérience du Consultant
- Formulaire 3 : Références du Consultant
- Formulaire 4 : Modèle de Curriculum Vitae (CV) du personnel qualifié
- Formulaire 5 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt

12. Les consultants peuvent soumettre leur dossier de qualification en version électronique ou en version physique (format papier) comme suit :

- Format électronique, à soumettre à l'adresse ci-après :  
[info-benin@charleskeandall.com](mailto:info-benin@charleskeandall.com); copie à [info@mcabenin2.bj](mailto:info@mcabenin2.bj)
- Format Papier, en cinq (05) exemplaires (01 original et 04 copies) ; l'ensemble de ces exemplaires est à placer dans une enveloppe sur laquelle il est clairement indiqué : « DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR ASSURER LES SERVICES D'ASSURANCE VIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE MCA-BENIN II ».

Le dossier sera déposé à l'adresse indiquée ci-dessous :

## **MCA-Bénin II**

### **Agence de la Passation des Marchés**

Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN

Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral

01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin

13. La date limite du dépôt des dossiers de qualifications, quelle que soit l'option choisie (dépôt physique ou par voie électronique), est fixée **au 22 février 2017 à 10 h 00, heures de Cotonou**. Les dossiers de qualification reçus au-delà du délai limite ne seront pas pris en considération et seront retournés non ouverts. Les Consultants doivent être conscients du fait que la distance et les formalités d'accès aux Bureaux de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu pour les dépôts physiques.



**Samuel O. BATCHO**

**Coordonnateur National**

## ANNEXES

	Pages
Annexe A, formulaires de soumission	7
Annexe B, termes de référence	15

**Annexe A : FORMULAIRES DE SOUMISSION DU DOSSIER DE QUALIFICATION**

## Formulaire DQ1 : Lettre de soumission du dossier de qualification

**Réf. : PP3-BCA-ADM 04**

(Lieu, Date) .....

À

Monsieur le Coordonnateur National  
Millennium Challenge Account (MCA-Bénin II)  
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN  
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral  
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin  
E-mail : [info-benin@charleskendall.com](mailto:info-benin@charleskendall.com); copie à [info@ucf.bj](mailto:info@ucf.bj)

Cotonou

**Objet : Recrutement d'un consultant pour assurer les services d'assurance vie au profit du personnel de MCA-BENIN II**

**Monsieur le Coordonnateur National,**

Je soussigné(e), offre de fournir à MCA-BENIN II des Services de Consultant pour « **assurer les services d'assurance vie au profit de son personnel** »

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier de qualification et ses annexes pour le compte de la firme ..... aux fins de sa sélection au titre de prestataire de services pour les services suscités.

Je suis conscient (e) que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute proposition que vous recevez.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National l'expression de ma considération distinguée.

Signataire Mandaté

Nom et titre du Signataire

Nom du Consultant

Adresse du Consultant

Annexes :

- Acte notarié démontrant que la personne qui signe a été dûment mandatée pour signer le dossier de qualification au nom du Consultant et de ses associés ;

- Lettre(s) de constitution de société(s) (ou tous autres documents indiquant le statut juridique) ; et
- Contrats de coentreprise ou d'association (le cas échéant, mais sans divulguer d'informations Financières).
- Agrément de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- Agrément d'exercice de l'activité d'assurance vie sur le territoire béninois délivrée par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances
- Compétences et Disponibilité et CV du personnel qualifié

**Formulaire DQ -2. Expérience du Consultant**

[Conformément au format ci-dessous, fournir les informations pour chaque prestation de services pertinente pour laquelle votre société, et chaque associé de la présente prestation de services, était juridiquement engagé contractuellement, soit individuellement en tant qu'entité commerciale soit en tant que l'une des principales sociétés d'un regroupement, pour l'exécution de services similaires à ceux requis figurant dans les Termes de Référence de cette Demande de Qualification. Le dossier soumis doit démontrer que le Consultant dispose d'une d'expérience avérée dans l'exécution de projets similaires en termes de nature, de complexité, de valeur, de durée et d'étendue des services visés par le présent marché.

**10 pages maximum.]**

Nom de la Mission :	Valeur approximative du marché (en FCFA) :
Pays : Lieu dans le pays :	Durée de la mission (mois) :
Nom du Client :	Nombre total d'employés-mois ayant participé à la Mission :
Adresse :	Valeur approximative des services offerts par votre société au titre du marché (en FCFA) :
Date de démarrage (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année) :	Nature de la prestation
Services effectivement fournis par votre personnel dans le cadre de la mission :	

Nom de la Société : \_\_\_\_\_

### **Formulaire DQ -3. Références du Consultant**

[Donner les noms et coordonnées d'au moins trois (3) références qui pourront fournir des informations pertinentes et une appréciation sur les missions indiquées dans le Formulaire-DQ2:

- (a) Type et l'étendue de prestations réalisées
- (b) Qualité des prestations.

L'Entité MCA se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier la pertinence et la qualité des prestations et services en références.<sup>1</sup> Pour chaque référence, indiquer la personne à contacter, ses adresse, numéros de téléphone et adresse courriel.

**[Maximum 1 page]**

---

<sup>1</sup> À compter d'avril 2008, un mécanisme formel de rapport et de partage des informations relatives aux performances antérieures a été mis en place dans l'ensemble des projets financés par les MCC. Ce mécanisme est présenté en détail dans un papier intitulé « Reporter et prendre en considération les performances antérieures des Consultants engagés dans le Programme de passation de marché des Entités MCA », disponible sur [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov)

## Formulaire DQ -4 : Modèle de Curriculum Vitae (CV)

(A remplir par le personnel qualifié)

<b>Poste proposé</b>	[Un seul candidat sera proposé]		
<b>Nom du personnel</b>	[[insérer le nom en toutes lettres]		
<b>Date de naissance</b>	[Insérer date de naissance]	Nationalité	[Insérer nationalité]
<b>Niveau d'études</b>	[Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées du personnel ainsi que le nom des établissements fréquentés, les diplômes obtenus et les dates d'obtention.]		
<b>Affiliation à des Associations Professionnelles</b>			
<b>Autres formations</b>	Indiquer autres formations reçues/ diplôme(s) au-delà de la licence]		
<b>Pays où le personnel a travaillé</b>	[Donner la liste des pays où le personnel a travaillé au cours des 10 dernières années] :		
<b>Langues</b>	[Indiquer pour chaque langue le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]		
	Langue	Parlée	Lue
			Écrite
<b>Expérience professionnelle</b>	[ <i>En commençant par son poste actuel, indiquer par ordre chronologique décroissant les emplois occupés par l'employé depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous au point 11), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.</i> ]		
	De [année] :	À [année] :	
	Employeur :		
	Poste(s) occupé(s) :		
<b>Détail des tâches attribuées</b>	[Indiquer toutes les tâches à exécuter pour cette mission]		
<b>Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa capacité à assumer les tâches attribuées</b>	[Parmi les missions auxquelles le Consultant a pris part, donner les informations suivantes pour les missions qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du Consultant pour les tâches mentionnées au point 3.2.]		

	Nom du projet ou de la mission :	
	Année :	
	Lieu :	
	Client	
	Projet principal :	
	Poste occupé :	
	Tâches et activités exécutées :	

**Référence :**

[Indiquer au moins trois références différentes ayant une bonne connaissance du travail du Consultant. Inclure le nom de chaque référence, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel.] [MCA-Bénin se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références apportées, en particulier pour les interventions dans les projets financés par la MCC.]

**Déclaration sur l'honneur :**

Je soussigné(e), certifie en mon âme et conscience que ce CV me décrit correctement, ainsi que mes qualifications et mon expérience. Je comprends que toute fausse déclaration faite intentionnellement constituera un motif de disqualification, ou de renvoi, dans le cas où je serais engagé(e).

Signature de l'expert			
Jour/mois/année			
Signature du Consultant			

## **Formulaire DQ -5 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt**

(A remplir par le Consultant)

Nom du Consultant :

**Objet : Services d'assurances vie au profit du personnel de MCA-Bénin II.**

**Réf. : PP3-BCA-ADM-04**

Je soussigné(e) affirme par ceci, sous peine de la loi que je :

- La firme [*insérer le nom de la firme*] n'a jamais été impliquée par le passé dans la fourniture de services de consultants ou de services non consultants, la réalisation des travaux ou la fourniture d'équipements sur lesquelles porte la mission objet de ce processus.

De même,

- La firme [*insérer le nom de la firme*] n'a pas été impliqué(e) par le passé dans une mission qui de par sa nature présente une situation de conflit d'intérêt avec la mission objet de ce processus.
- La firme [*insérer le nom de la firme*] n'a aucune relation d'affaire ni familiale avec un personnel de MCA-Bénin II, directement ou indirectement impliqué dans : (i) la préparation des Termes de Références ou spécifications techniques objet de la présente acquisition ; (ii) le processus de sélection ; (iii) la supervision du contrat.

**Date**

**Signature**

**Nom de la personne habilitée à signer au nom du Consultant**

## **Annexe B : Termes de Référence**

## **TERMES DE REFERENCE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE VIE DE GROUPE AU PROFIT DU PERSONNEL DE MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT II (MCA-BENIN II)**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) a signé, le 9 septembre 2015, avec le Gouvernement du Bénin un deuxième Accord de don d'un montant de 375 millions de \$US. Cet accord a pour objectif d'accroître la production et la productivité des entreprises, créer de plus grandes opportunités économiques pour les ménages et accroître la capacité du Gouvernement à offrir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'énergie électrique fournie. Le Programme comprend quatre projets :

- Projet "Réformes politiques et renforcement institutionnel" ;
- Projet "Production d'électricité" ;
- Projet "Distribution d'énergie électrique" ;
- Projet "Accès à l'électricité hors-réseau".

Dans le cadre de ses activités, le Programme MCA-Benin II aura à recruter à terme une soixantaine (60) d'employés environ.

Pour se conformer aux obligations contractuelles envers ses employés, MCA-Benin II lance une consultation restreinte pour le recrutement d'une Compagnie d'Assurance pour la fourniture de prestations d'Assurance Vie pour le compte du personnel de MCA-Benin II.

### **II. OBJECTIF DE LA CONSULTATION**

L'objectif principal de cette consultation est de recruter une Compagnie d'Assurance en vue de la fourniture d'une couverture en « **Assurance Vie de groupe** » au profit du personnel de MCA-Benin II.

Cette assurance couvrira l'ensemble du personnel de MCA-Benin II pour toutes les prestations décrites dans les présents termes de référence.

### **III. ETENDUE DES SERVICES**

Les garanties de la couverture en assurance vie porteront sur :

- a. L'assurance prévoyance décès ou invalidité absolue et définitive toutes causes, étendue à l'invalidité permanente et totale (IPT) et l'invalidité permanente et partielle (IPP) des suites d'un accident.

Elle garantit un capital décès toutes causes avec prévoyance des frais funéraires au profit de chaque membre du personnel.

Sont également pris en charge les indemnités liées à l'infirmité permanente totale ou partielle et à l'incapacité temporaire suite à un accident, tant dans la vie privée que professionnelle y compris sur le chemin du travail ou de retour du travail, dont pourrait être victime les membres du personnel.

Cette assurance garantit au personnel assure le versement aux bénéficiaires désignés du capital stipule au contrat en cas de décès, d'invalidité absolue et définitive. En cas d'invalidité partielle survenue des suites d'un accident, le capital stipule est verse au personnel assure.

b. L'assurance d'indemnité de fin de carrière

Elle prend en compte les indemnités et allocations (liquidations des droits acquis par l'employé) de départ consécutivement à la retraite, a la rupture de contrat et au décès d'un membre du personnel.

c. L'assurance complémentaire retraite

Elle couvre la constitution d'un capital complément de retraite au profit de chaque membre du personnel, à reverser au terme du contrat en capital unique ou sous forme de rentes certaines ou viagères.

#### **IV. RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS**

Les résultats et livrables attendus sont :

- **L'assurance Prévoyance Décès ou Invalidité Absolue et Définitive Toutes Causes, étendue à l'Invalidité Permanente et Totale (IPT) et l'Invalidité Permanente et Partielle (IPP) des suites d'un accident est mis en place.**
- **L'assurance d'indemnité de fin de carrière est mise en place**
- **L'assurance complémentaire retraite est mise en place**

Afin de permettre le suivi du contrat par MCA-Benin II, le fournisseur d'assurances remettra à MCA-Benin les rapports ci-dessous aux échéances prévues.

<b>N°</b>	<b>Rapports</b>	<b>Echéance</b>
<b>1</b>	<b>Rapport de démarrage</b> <b>Reprenant l'état des lieux et les dispositions pratiques mises en place par la compagnie pour la bonne exécution du contrat</b>	<b>Une semaine après la signature du Contrat</b>
<b>2</b>	<b>Rapports trimestriels</b> <b>Comprenant les insertions de nouveaux et les remboursements de primes</b>	<b>Au plus tard 10 jours après l'échéance de chaque trimestre</b>
<b>3</b>	<b>Rapport final</b>	<b>A la fin du contrat</b>

## V. METHODE DE SELECTION

La sélection de la compagnie d'assurance sera sélectionnée par la méthode dite " Sélection basée sur les Qualifications des Consultants" telle que décrite dans le "MCC Program Procurement Guidelines" disponible sur le site web du MCC « www.mcc.gov ».

## VI. CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères suivants seront appliqués pour l'évaluation des dossiers de qualification :

- **Domaine principal d'activité du Consultant (10%) :**
  - Spécialisation en assurance vie, entité régulièrement constituée (acte constitutif faisant foi).
  - Agréments d'exercices de l'activité
  - ✓ Agrément de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
  - ✓ Agrément d'exercice de l'activité d'assurance vie sur le territoire béninois délivré par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances ;

**(N.B. CRITERE ELIMINATOIRE : l'absence de l'un quelconque des agréments d'exercice ci-dessus cités entrainera automatiquement le rejet du dossier).**

- Nombre d'années d'exercice de l'activité : minimum de cinq (5) années d'exercice dans le domaine objet de la présente prestation. **(20%)**
- Références de prestations similaires ou équivalentes - tel que fourniture service d'assurance-groupe pour des organismes (gouvernement ou ONG) et/ou employeurs privés. Un minimum de cinq (05) références pertinentes en termes d'étendue de services au cours des 05 dernières années est requis. **(45%)**.
- Une note méthodologique décrivant le mode de calcul des Capitaux et indemnités. De préférence, cette méthodologie devra être illustrée par des fonctions mathématiques. Les précisions nécessaires devront être apportées sur l'ensemble des paramètres desdites fonctions. **(25%)**

Le Consultant qui obtient le meilleur score, sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière qui feront l'objet de négociation avant la signature du contrat (si les négociations sont concluantes pour les deux parties). En cas d'échec des négociations la compagnie d'assurance du rang suivant, ayant satisfait aux critères de qualification, sera invitée à soumettre une proposition technique et financière pour la suite du processus.

## VII. NOMBRE D'AGENTS DE MCA-BENIN II A CONSIDERER

Le nombre approximatif d'employés de MCA-Benin II est de soixante (60). Ils ne sont pas encore tous en poste, mais une liste nominative mise à jour sera fournie au prestataire à la signature du contrat par les deux parties. Au fur et à mesure que les postes sont pourvus, les nouvelles recrues seront insérées.

## **VIII. DUREE DES SERVICES**

La durée prévue est de 60 mois à compter de la signature du contrat d'assurance par les deux parties.